

**Rapport de la Réunion conjointe de la 106^{ème} Session du Comité du Programme et
138^{ème} Session du Comité financier -
23 mars 2011 (CL 141/10)**

Vision relative à la structure et au fonctionnement des bureaux décentralisés

9. Les participants à la Réunion conjointe ont examiné le document *Vision de la structure et du fonctionnement des Bureaux décentralisés*. Ils ont:
- a) réaffirmé l'importance de la décentralisation pour les activités de l'Organisation et la nécessité pour le Siège et les bureaux décentralisés de fonctionner comme une seule et même organisation, de la manière la plus efficace et efficiente qui soit;
 - b) souligné qu'il fallait rationaliser les opérations à tous les échelons, y compris concernant les effectifs, si besoin, conformément au PAI;
 - c) souligné la nécessité constante de mesures visant à renforcer les compétences et les performances dans les bureaux décentralisés conformément aux priorités et aux besoins;
 - d) mis en avant qu'il fallait disposer de ressources appropriées et suffisantes, qui leur permettraient de procéder à la délégation de pouvoirs au profit des bureaux décentralisés dans le cadre du PAI, et ils ont préconisé que le réseau des bureaux décentralisés soit l'objet d'un suivi attentif et continu;
 - e) pris note des progrès accomplis en matière de critères d'évaluation et ils se sont félicités que des consultations aient été engagées avec d'autres institutions des Nations Unies;
 - f) salué les mesures qui étaient prises afin d'assurer un recrutement plus professionnel des responsables de bureaux décentralisés et souligné qu'il fallait de toute urgence adopter et appliquer la politique de rotation et de mobilité, les profils de compétences et les procédures de recrutement prévus dans le PAI et
 - g) souligné l'importance de la Circulaire révisée sur les responsabilités du Siège et des bureaux décentralisés et les relations entre eux, qui était en cours d'élaboration.